

## 1 La METHODE

- Méthode de travail proposée entre la Mairie, les élus, les services et les associations
  - Rôle de l' élu de quartier; présentation des modalités envisagées sur ce lien entre la proximité des habitants et la mairie (élus et services) :

**L' élu de quartier sera le premier interlocuteur des habitants du quartier et de leurs associations sur les questions nécessitant un arbitrage d' élu. Il sera à l' interface avec les services et les élus concernés, y compris avec l' agent- interlocuteur de la Métropole que nous mettrons en place à la mairie de Meylan.**

**L' élu de quartier sera un habitant du quartier. Il siègera au conseil d' école et représentera la commune dans les différentes instances du quartier. Il pilotera les réunions de quartier.**

**On pourra s' adresser à lui directement ou par email, informations disponibles dans les journaux municipaux et sur le site de la mairie.**

**Les modalités précises seront définies et communiquées au cours des premiers mois de mandat en concertation avec les Unions de quartier, les élus concernés, les correspondants de quartier et les services.**
  - Maintien et rôle du correspondant de quartier :

**Les correspondants communaux de quartier verront leur rôle amplifié pour être des interlocuteurs privilégiés des habitants et des associations de quartier pour résoudre les questions de vie au quotidien, relatives aux équipements et espaces publics.**

**Ils participeront aux conseils d' écoles, aux réunions de quartier, aux évènements. Tout comme le gardien au Clos des Capucins, ils ont eu récemment à connaître des modifications décidées de manière autoritaire dans leur situation.**

**Nous les réunirons très rapidement afin de les entendre et de trouver des solutions propices à leur mission de proximité auprès des habitants et des utilisateurs d' équipements dont ils ont la charge.**
- Mode de relation entre la Métropole et les UQ
  - Précisez le mode de fonctionnement proposé
    - via la commune pour celui qui passe par les élus métropolitains et les élus municipaux participant aux commissions de travail à la Métro  
**Nous voulons mettre fin au discours «ce n' est pas nous, c' est la Métro».**  
**Nous voulons créer un interlocuteur "Métro", présent en mairie, qui saura orienter les habitants vers les bons services et le cas échéant les aider à prendre contact.**  
**Le cas échéant, nos 2 conseillers métropolitains seront mobilisés.**
  - Précisez les élus fléchés (sur les listes de candidats) et les élus participant aux commissions  
**M. Cardin - Mme Hérenger – M. Jammes – Mme Novelli sont les quatre candidats "fléchés" de notre liste, appelés à siéger au Conseil métropolitain.**  
**Les élus communaux appelés à siéger dans les commissions thématiques de la Métro seront définis au moment où la nouvelle organisation de la Métropole sera connue, en fonction de leur délégation au Conseil municipal.**

Ces informations seront portées à la connaissance générale par le journal municipal et accessibles sur le site de la mairie

- Signerez-vous la Charte Anticorruption ?  
**Les engagements de Charte Anticorruption sont des engagements fondamentaux de notre équipe. Aucun membre de notre liste n'est en situation de ne pas avoir respecté sa proposition 5.2 au cours du dernier mandat : « Suspendre de ses fonctions exécutives tout élu mis en examen pour atteinte à la probité. »**

## **2 Les actions envisagées et leurs suivis**

- Qu'envisagez-vous sur le terrain ?
  - visites et réunions de quartier (fréquence)  
**Les visites et réunions de quartier seront reprises à raison d'au moins une visite annuelle sur le terrain.**  
**Elles feront l'objet d'un compte-rendu établi par la mairie et envoyé à tous les participants.**  
**Ce compte-rendu indiquera les actions à mener, les interlocuteurs concernés et le pilote chargé de suivre et rendre compte de leur menée à bien.**  
**Elles comprendront autant les questions communales que métropolitaines.**
  - réponses aux courriers adressés par les associations (quel mode de fonctionnement)  
**Les réclamations entendues sont nombreuses.**  
**Elles portent sur toutes les formes utilisées : courrier, mails, téléphone, accueil physique ... -aussi bien par les associations que par les habitants.**  
**L'organisation actuelle des services est défailante sur ce point.**  
**Un "audit qualité" sera réalisé au plus tôt pour identifier avec les services les causes des défaillances actuelles.**  
**Les mesures correctives en seront déduites et appliquées.**  
**Elles permettront une organisation adaptée pour que chaque courrier reçu, par écrit sur papier, par messagerie électronique, par téléphone fasse l'objet d'une réponse adaptée. Le cas échéant, ce sera un accusé de réception avec indication du service ou de l'agent chargé de traiter et le délai prévisible.**
  - implication des UQ dans l'organisation, les décisions et les préservations du patrimoine (gestion des salles communes, bibliothèques, bâtiments publics, bâtiments publics à usage associatif : par exemple maisons de quartier, LCR, clos des Capucins, gymnases, terrains de tennis... )  
**C'est un très large champ qui est couvert par cette question.**  
**L'arrivée de nombreux nouveaux habitants avec les projets de réaménagements majeurs tels que PLM, la Fac de pharmacie – Serve – Inovalée .... nous amènera à adapter l'offre des salles existantes en prenant en compte les nouveaux besoins.**  
**Le bilan annoncé par le maire sortant à propos des LCR n'a pas pris en compte l'avis des utilisateurs et le désengagement de la commune dans leur entretien qui, de fait, a aggravé leur état.**  
**Le LCR "Petit bois" sera le premier à être mis en chantier dans les six mois de notre installation.**

**Nous consulterons les utilisateurs des locaux pour définir un ordre de priorité à partir des éléments relatifs à l'état du local, sa localisation et les besoins des utilisateurs.**

**Les Unions de Quartier seront associées à cette démarche, et en particulier pour les locaux qui sont à leur disposition (LCR, Terrains de tennis, Bibliothèques, Clos des Capucins, ex-école des Buclos, gymnases, salle polyvalente du Haut-Meylan ...)**

**Nous chercherons à améliorer le système de réservation des salles par Internet en raccourcissant les délais de réponse et en élargissant la plage d'accueil physique des demandeurs de salles.**

- participation des UQ aux programmations des rénovations des bâtiments communaux ?  
**Voir le point précédent**
- remise en vigueur des réunions annuelles de suivi entre la Mairie et les associations  
**Ces réunions annuelles seront programmées suffisamment tôt (au moins 1 mois) pour que les associations puissent les préparer en interne et y participer.**

- Comment intégrer bien en amont les UQ en information avant les dépôts des permis de construire ?

**Les UQ participent à la Commission Extra-Municipale d'Urbanisme que nous renforcerons (voir ci-après)**

- Quels sont vos engagements pour conserver et développer le caractère « Ville Nature » de Meylan ? (Quelle place accordez-vous aux UQ dans ce cadre ?)

**Les UQ seront membres de droit de la Commission Extra-Municipale pour l'urbanisme et un membre les représentera dans cette instance.**

**Nous discuterons avec celle-ci comment améliorer son fonctionnement et en particulier assurer une meilleure prise en compte du volet environnemental. Elle deviendrait ainsi le CEMUE (commission extra municipale d'urbanisme et environnement) pour que soit bien pris en compte les questions d'environnement et des espaces verts dans l'urbanisme.**

**Nous renforcerons les aspects « ville-parc » du PLUI par la mise en place d'une charte communale pour rappeler les éléments importants pour notre commune de l'OAP « paysage et biodiversité ».**

**Nous nous engageons à créer des îlots de fraîcheur en revégétalisant la ville (plantations de 100 arbres/an, mise en valeur des ruisseaux, perméabilisation des sols...) et à protéger les paysages et les magnifiques trames vertes et bleues de Meylan (haies arborées, ruisseaux, parcs et jardins) et aménager des espaces de biodiversité pour les animaux sauvages et les insectes pollinisateurs**

**Ainsi nous nous engageons à protéger le « pré vert », si possible en le protégeant par le PLUI. De même, nous renforcerons les nombre d'EBC en demandant leur inscription au PLUI.**

**De plus, nous renforcerons l'éducation en l'environnement dans les écoles (CINE Rochasson pour la nature et l'environnement et la ferme pédagogique de la Taillat pour la production agricole)**

**Nous étudierons, en coordination avec la Métro, la mise en place d'une police de l'environnement.**

- 
- 
- Que proposerez-vous pour réduire le flux de transit à Meylan ? (Solutions alternatives)  
A l'évidence, il n'y a pas UNE solution miracle qui réglerait tout à la fois, et les éléments à développer ne dépendent pas que de la seule commune de Meylan.  
L'élargissement du périmètre du SMTC avec le SMMAG - Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise – qui vient d'être instauré au 1<sup>er</sup> janvier 2020, est une chance pour la commune dans la mesure où les communes du Grésivaudan vont maintenant être impliquées (même si M. Peyrin s'est abstenu au vote métropolitain créant ce nouveau syndicat).
  - D'abord améliorer la liaison de transports en commun "Grenoble-Grésivaudan" par le C1 (bientôt BHNS), le 6020 que nous voudrions voir transformer en Chrono-Grésivaudan.
  - Améliorer aussi vers le CHU, le campus et Gières, à travers la nouvelle gare tram du Charmeyran.
  - Favoriser le développement de parkings relais vers Montbonnot, au terminus de la nouvelle C1
  - Inciter au covoiturage
  - places d'auto partage
  - Rabattre le maximum de véhicules vers l'autoroute en amont de Meylan et dans Meylan.
  - Poursuivre le développement des modes doux de déplacement : pistes cyclables, abris et arceaux vélos, cheminement piétons ...
- lancer une étude de circulation pour estimer l'impact de la suppression de circulation de transit sur certaines avenues.
- 
- Que pensez-vous faire pour dynamiser les commerces meylanais ? (Relation à définir Mairie/Métro)  
Même si l'activité commerciale relève de la compétence de la Métro, notre commune se doit d'être à l'écoute des commerçants, nous en avons rencontré de nombreux ainsi que l'Union Commerciale, au cours de cette campagne électorale.  
Un conseiller aura une délégation spécifique au commerce local. Il agira en concertation avec l'interlocuteur "Métro" et participera à la commission métropolitaine dévolue à l'activité commerciale.  
L'Union Commerciale de Meylan doit être partie prenante de la concertation, aussi les réunions seront tenues à des horaires compatibles avec leur activité.  
Nous serons attentifs, dans le respect des règles, à permettre aux commerçants de devenir fournisseurs de la commune.  
Nous serons soucieux de permettre l'accès des clients aux commerces, places de stationnement en zone bleue, emplacements vélos...  
Nous favoriserons une démarche de tri et de collecte de déchets pour les commerçants.  
Nous aiderons à réaliser les manifestations à proximité des centres commerciaux (marchés, vide-greniers ...) par la communication et le prêt de matériels.  
C'est aussi envers les commerces des marchés que nous serons vigilants : emplacements, rôle du placier, évacuation des déchets, accès à des toilettes publiques.  
Nous entreprendrons une démarche auprès de la foncière commerciale métropolitaine pour retrouver le cas échéant la propriété de locaux commerciaux afin de louer à des personnes voulant offrir de nouveaux services ou de nouvelles formes de commerce à

## Meylan.

- Que proposez-vous pour améliorer le cadre de vie des Meylanais ? (Culture, sport, jeunesse, intergénérationnel ...)  
**Comme dit au-dessus, nous voulons redéfinir et élargir le rôle de la Commission Extra-Municipale urbanisme. Nous proposons d'en créer une deuxième reliée à la "Vie Locale" pour améliorer le fonctionnement des services (culture, associations, sport, jeunesse...) et assurer un meilleur fonctionnement du PEDT, du CLSPD et du CCAS.**
- Qu'envisagez-vous en matière de sécurité ?  
**La Sécurité et la Tranquillité sont des préoccupations garantes de la liberté de chacun. Nous redéfinirons les missions des agents actuels de notre police municipale vers plus de proximité (terrain, féminisation) avec les habitants, sachant qu'une gendarmerie est sur le territoire de la commune et assure les missions de Sécurité, Lutte contre la délinquance et liaison avec la justice.**
- **Nous augmenterons l'effectif de la police municipale. Nous demanderons aux policiers municipaux d'être présent aux sorties d'école pour plus de proximité. Nous favoriserons les déplacements en modes doux de la police municipale. Nous réactiverons le CLSPD où les UQ ont toute leur place à tenir. Le cas échéant, nous sommes prêts à reprendre un contrat avec l'apase pour la présence d'éducateurs de rue à Meylan.**  
**Nous terminerons le déploiement du réseau vidéo-surveillance actuel (lancé en 2016, il n'est pas actuellement pleinement opérationnel : il ne sert que dans la cadre d'enquêtes de police par exploitation des enregistrements).**  
**Les rondes des habitations en période de vacances par la police municipale, l'incitation à la coopération entre voisins sont des facteurs de tranquillité que nous adapterons aux nouveaux besoins.**  
**La médiation de nuit fera l'objet d'une évaluation pour être adaptée à la réalité des besoins**
- Qu'envisagez-vous pour améliorer la propreté des espaces publics ?  
**Nous renforcerons les équipes de nettoyages et si besoin, la police municipale verbalisera les contrevenants réguliers.**

### **\*\* Remarques AMPF**

**Difficultés PF :** Aucune attractivité par équipement communal (école, crèche, bibliothèques, gymnase, marché... sauf EPHAD)

**Projets PF :** Rapprochement des commerces de proximité. Création d'un Comité des Fêtes pour dynamiser les actions festives des UQ et associations culturelles sportives, artistiques... sur toute la commune. Brocante, Carnaval...

**Remarques :** Osmose indispensable entre UQ et élus, techniciens, personnels... Ce sont les associations meylanaises qui animent la ville donc reconnaissance et facilitation dans la fourniture de matériels et locaux.

Il s'agit du minimum mais il y a beaucoup à dire, ce qui se fera lors des réunions de campagne.

**Nous adhérons à ce point de vue, c'est principalement aux associations d'assurer l'animation dans la ville avec l'aide de la commune (communication, matériel,...). Nous réoverons le matériel communal prêté aux associations et en faciliterons le prêt.**

**\*\*\* Difficultés rencontrées UHQB**

- Insuffisance de disponibilité de la salle de danses Maison de la Clairière (besoin de davantage de créneaux d'activités de type danse / yoga / relaxation)
- Absence de réponses aux courriers adressés à la Mairie
- Relations difficiles avec la Mairie pour éclairage public, entretien du quartier, signalisation
- Entrée en relation avec les nouveaux arrivants à Inovallée

**Nous reprendrons le plan pluriannuel d'investissement pour rénover les LCR. Nous nous engageons à répondre aux courriers qui nous seront adressés. Nous aborderons les questions en cours lors de réunions de quartier et visite de quartier. Nous favoriserons l'intégration urbaine et humaine des nouveaux habitants au sud de l'avenue du Granier.**

**\*\*\*\* Partie spécifique AHCM**

- Partie spécifique au quartier Charlaix-Maupertuis :
  - Que proposez-vous pour améliorer les cheminements piétons, la trame verte et la trame bleue ?
  - Quel est votre projet pour Décibeldonne ?

**Nous favoriserons partout les cheminements piétons. Nous nous sommes battus pour que ceux-ci soient pris en compte dans le PLUI. Nous serons particulièrement attentifs à ceux qui mènent au centre commercial de proximité, aux écoles et aux équipements publics de manière générale. Nous augmenterons le nombre d'arceaux à vélo pour favoriser les déplacements locaux à bicyclette. Comme nous l'avions demandé pour le PLUI, nous aimerions que les trames vertes du quartier soient renforcées ; Cela demandera un travail complémentaire avec les habitants. Nous voudrions favoriser la mise en place d'une salle polyvalente intercommunale à proximité d'Athador. Si ce projet aboutit, l'avenir de la salle decibelledone sera à discuter dans ce cadre. Cela sera ouvert à la concertation avec les habitants.**

**\*\*\*\*\* Observations UQHM**

- Réparations importantes École Maternelle
- Adjoindre une cantine sur le terrain annexe pour libérer la salle polyvalente occupée actuellement et supprimer les installations provisoires derrière la MQ
- Reconstruire la « grange » avec salles d'accueil, de réunions ou de travail, WC, .
- Réfection salle polyvalente et remplacer le système de chauffage
- Revoir le plan de circulation pour éviter les transits du Sappey, Corenc, Biviers à travers les chemins à voie unique
- Transports en commun très déficients, pas d'accessibilité à la Mairie, pb des parkings (commerces, bus, activités..)

**Nous nous engageons à trouver une solution pour la restauration scolaire des écoliers du Haut Meylan pour retrouver l'usage associatif de la salle polyvalente.**

**Nous réfléchissons avec l'UdQ et les habitants à l'évolution de la grange et de ses alentours, en intégrant aussi l'agence postale, la salle AV et la présence de la bibliothèque pour faire un pôle de convivialité intégré.**

**Nous favoriserons les liens vers la C1 et la meilleure desserte de la 6020. Nous demanderons le prolongement du 16 jusqu'à la C1. Nous mettrons en place des parkings relais pour permettre aux habitants éloignés des lignes de TC de pouvoir les rejoindre.**